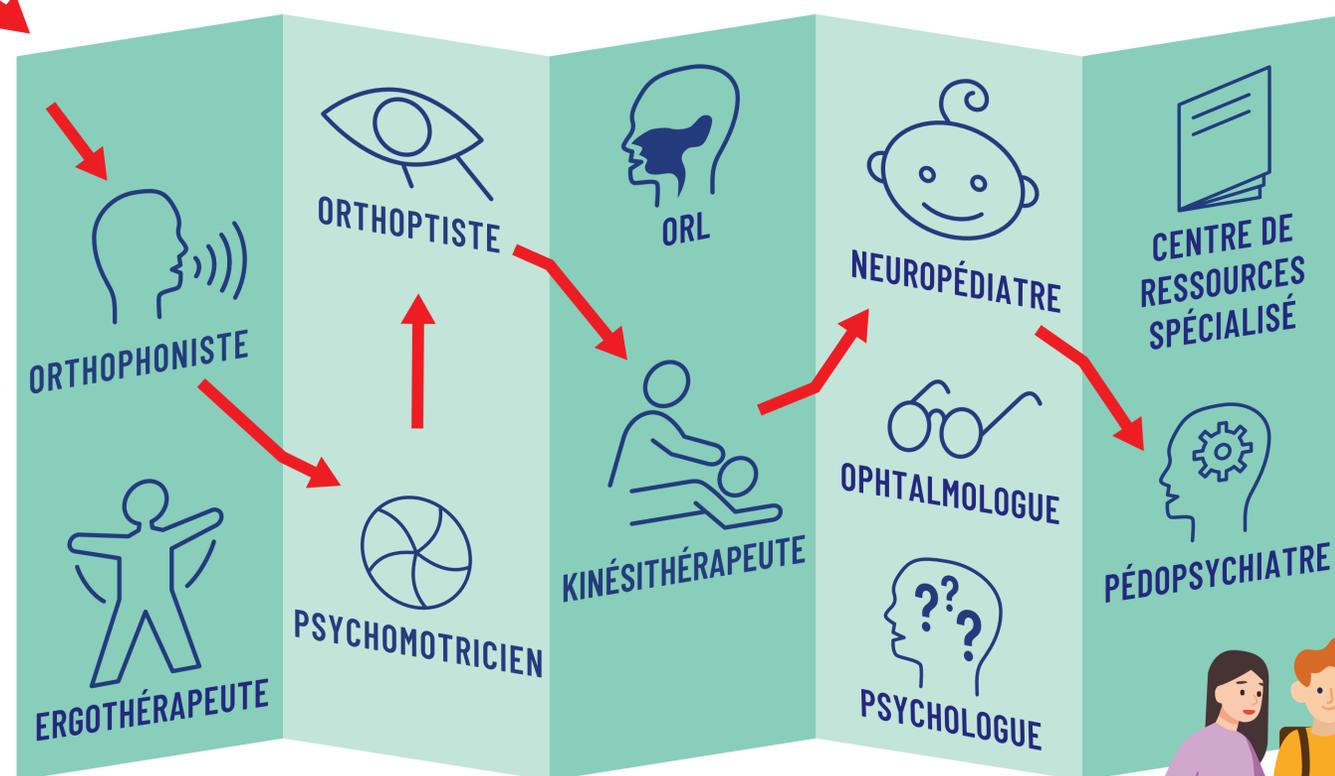
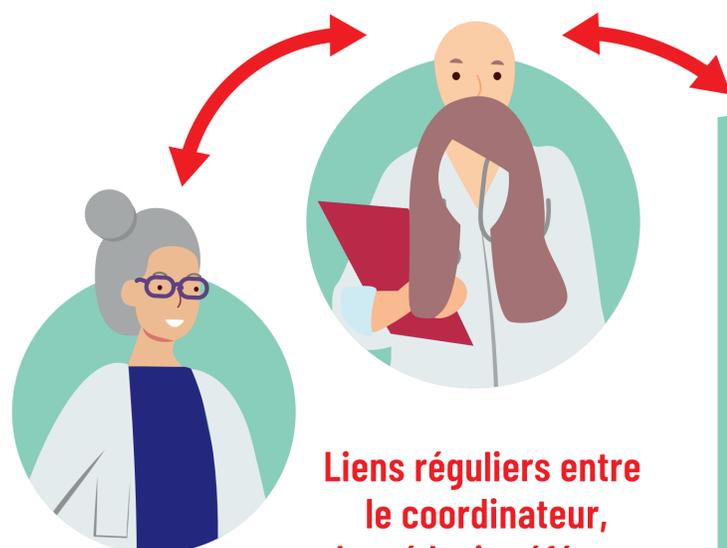


# REPÉRER ET ACCOMPAGNER AU PLUS TÔT

## les écarts inhabituels de développement d'un enfant de moins de 7 ans

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

4 Rue Jean François Champollion Parc  
COMITEC 18000 BOURGES



Les parents ou les proches ont des doutes sur le développement de l'enfant.

La famille se rend chez son médecin pour une consultation spéciale.

S'il y a un écart de développement inhabituel, le médecin oriente la famille vers un dispositif de prise en charge de l'enfant.

Un coordinateur organise le parcours sur-mesure de l'enfant :

- > Rendez-vous avec les professionnels et les structures spécialisées,
- > Bilans et interventions,
- > Aide de la famille dans sa gestion administrative et personnelle.

Diagnostic et préconisations pour le futur parcours de l'enfant

Le médecin analyse le développement de l'enfant avec les parents.

À la charge des parents

Prise de RDV pour la famille

À la charge des parents

Soutien psychologique

Guidance parentale

Si nécessaire, aide à la constitution d'un dossier auprès d'une maison départementale des personnes handicapées (MDPH)